Bureau de l’OIM MAROC

|  |
| --- |
| **Appel à manifestation d’intérêt** |

1 ***Calendrier***

|  |  |
| --- | --- |
| **Numéro de référence de l’appel à manifestation d’intérêt** |  |
| **Titre du projet**  | Making Migration Work for All: Improved Social Cohesion and fair access to services for migrants in Morocco |
| **Date de publication** |  |
| **Date limite de dépôt des candidatures** | 15/09/2024 |
| **Date de début de la mise en œuvre** | Octobre 2024 |

2 ***Site(s)***

Les sites d’implémentations du projet où les agences ont des activités dans les 3 régions d’implémentation : Casablanca-Settat, TTAH et Oriental.

3 ***Secteur(s) et domaine(s) de spécialisation***

Agence de communication ayant de l’expérience avec des projets de développement et/ou de l’expérience avec des Organisations Internationales. Une spécialisation dans le storytelling.

4 ***Entité à l’origine de la publication***

**OIM MAROC**, 11 rue Aït Ourir « Pinède », Souissi, Rabat – Maroc Site web : <https://morocco.iom.int>

5 ***Contexte dans lequel s’inscrit le projet***

Le profil migratoire du Maroc se caractérise par des flux mixtes comprenant des migrants et des réfugiés, et il sert de pays d'origine, de destination et de transit. Selon les données officielles, deux campagnes (2014 et 2017) ont conduit à la régularisation d'environ 50 000 migrants, dont beaucoup sont basés dans les régions de Casablanca-Settat, Oriental et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (TTA). De plus, des recherches de terrain disponibles menées par des acteurs de la société civile et du milieu académique indiquent qu'en dehors des migrants régularisés mentionnés ci-dessus, des populations migrantes en situation administrative irrégulière continuent d'arriver, de transiter et de séjourner dans le pays, en particulier dans les trois régions mentionnées. Ces populations ont également besoin de protection et d'assistance en termes d'accès à l'éducation, à la santé, au logement et à l'intégration socio-économique. Elles présentent des besoins de protection spécifiques que les autorités marocaines abordent à travers la Stratégie Nationale de l’Immigration et de l’Asile (SNIA), l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (GCM) et le Pacte mondial sur les réfugiés (GCR).

Le programme conjoint comprenant le HCR, l'UNICEF et l'UNFPA, avec l'OIM comme agence coordinatrice, a identifié le niveau local comme le meilleur endroit pour mettre en œuvre des systèmes de protection locaux pilotes. Trois régions ont été ciblées (Casablanca-Settat, Oriental et TTA) en raison de leur forte concentration de migrants et de réfugiés et des efforts des partenaires nationaux au cours des dernières années. Le programme conjoint est également aligné sur les objectifs 15 et 16 du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (objectifs du GCM) et sur les objectifs 1, 3, 4, 5, 8, 10 et 16 des Objectifs de développement durable (ODD). Le projet, financé par le Fonds d'affectation spéciale pour les migrations, est mis en œuvre grâce à une approche intégrée qui combine la coordination et la gouvernance multipartite, le renforcement des capacités, une stratégie de communication et des initiatives de vivre-ensemble pour améliorer la cohésion sociale et promouvoir le dialogue interculturel. Le programme conjoint vise à renforcer la cohésion sociale en soutenant les efforts des autorités pour améliorer l'accès aux services pour les migrants et promouvoir les valeurs du vivre-ensemble dans les trois régions ciblées particulièrement concernées par la mobilité humaine. Cela est réalisé par :

1. Le renforcement de l'accès aux services de base et intégrés pour les migrants en situation de vulnérabilité.
2. La construction d’une société inclusive et cohésive qui promeut le respect mutuel entre les cultures et assure l'inclusion des migrants dans les communautés d'accueil.

**6*.*** ***Livrables***

L’agence de communication devra faire parvenir un pack audiovisuel constitué d’une série de livrables :

* **Une vidéo récapitulative de fin de projet** (1 minute 30: une version en français sous-titrée en français et une version en arabe (darija) avec sous-titrages en arabe) : les agences UN identifieront les activités auxquelles l’agence peut se rendre pour filmer et ainsi avoir du contenu pour la vidéo ;
* **Un portfolio de photos** (environ quarante photos de qualité permettant une impression) ;
* **3 capsules vidéo pour les réseaux sociaux (entre 30 secondes et 1 minute chacune, avec à chaque fois : une version en français sous-titrée en français et une version en darija sous-titrée en** arabe. Sur les 3 thématiques des comités techniques (enfance, santé et vivre-ensemble).

N.B:

* Les vidéos doivent être disponibles en plusieurs versions, compatibles avec les différentes plateformes : Facebook, YouTube, Instagram et X, en dimensions 16x9 et 9x16.
* Les musiques utilisées doivent être libres de droits.
* Un suivi pour les autorisations des gens filmés doit être assuré.
* Une clause de propriété des supports à OIM/UN doit être incluse.
* Les supports doivent être livrés avec leurs sources.

**7*.*** ***Objet des prestations demandées***

* **Vidéo récapitulative de fin de projet**: l’agence doit filmer les diverses activités des différentes agences des Nations Unies et produire une vidéo qui capture l’idée derrière le projet et les activités, qui possède un fil conducteur et une optique de *storytelling* et pas seulement une vidéo qui retransmet simplement les différentes activités. L’agence utilisera des images filmées par elle-même lors de 4 déplacements au sein du Maroc (couvrant une activité de chacune des 4 agences de Nations Unies), ainsi que des images fournies par les agences des Nations Unies et filmées par elles-mêmes lors de leurs activités.
* **Portfolio de photos** : des photos de qualité prises pendant les activités qui peuvent être utilisés pour des publications, articles, et/ou newsletters.
* **Capsules vidéo pour les réseaux sociaux** : ces capsules doivent avoir comme sujet une des 3 thématiques des comités techniques soit : l’enfance, la santé et le vivre-ensemble et bien capturer les thématiques et leur intérêt au sein du projet.

**8.** ***Budget indicatif***

L’OIM accepte d’apporter une aide financière au partenaire d’implémentation pour la mise en œuvre des activités dans le contexte du projet « Making Migration Work for All: Improved Social Cohesion and fair access to services for migrants in Morocco», **à hauteur de 17 000 USD (dix-sept mille cinq cents dollars américains)**

**9*.*** ***Chronogramme***

La mission se déroulera du 1er septembre 2024 au 31 juillet 2025. Le chronogramme sera établi par le prestataire en fonction des différentes activités auxquelles le prestataire devra être présent et des différents livrables. Une fois partagé avec les agences et approuvé, le prestataire pourra suivre ce chronogramme. La dernière vidéo récapitulative et les photos devront être fournies le 15 juillet 2025. Les 3 capsules vidéo seront fournies au cours de la mission, lors de dates pertinentes avec les thématiques (à proposer par le prestataire et à valider en début de mission).

**10*.*** ***Critères d’éligibilité***

**L’agence de communication qui répond à cette offre doit :**

* Avoir de l’expérience avec des projets et/ou des évènements avec des organisations internationales.
* Avoir de l’expérience avec des projets de développement
* Avoir de l’expérience dans la création de contenu sur les réseaux sociaux
* Avoir de l’expérience dans le storytelling

**11**. ***Critères de sélection***

L’agence de communication intéressés est invitée à soumettre son dossier de candidature comprenant les documents suivants :

• Proposition technique, précisant la compréhension des TDRs, la méthodologie de travail, le plan de travail, les qualifications et les expériences de l’agence.

* Les CV actualisés de l’équipe indiquant l’expérience acquise dans le cadre de tâches similaires, ainsi que les coordonnées (adresse électronique et numéro de téléphone)

• Proposition financière en dollars (USD) américains.